Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260331-2026_03_21-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Josiane LELIEVRE ; Ingrid GARDE ; Laure JAMAIN ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Délibération N° 2026.03.21

ELECTION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)

Cette commission est à renouveler à chaque début de mandat. Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public.

Son rôle est :

- Examiner les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres
- Eliminer les offres non conformes à l'objet du marché
- Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse
- Attribuer le marché
- Pouvoir déclarer l'appel d'offre infructueux
- Donner un avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés

Sa composition est la suivante :

- Le Maire ou un représentant
- 3 membres du conseil municipal **élus** + 3 suppléants

M. JOURDAN Kevin ; M. BOURREE Jean-Michel et M. GASNIER Arnaud se portent volontaires pour être délégués titulaires auprès de la Commission d'Appel d'Offre

M. CHAPEAU Guillaume ; M. ROUSSEAUX Benjamin et Mme YGER Charlotte se portent volontaires pour être délégués titulaires auprès de la Commission d'Appel d'Offre

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260331-2026_03_21-DE

Premier tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 14
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Titulaires	*Suppléants*
– M. JOURDAN Kevin : 14 voix – M. BOURREE Jean-Michel : 14 voix – M. GASNIER Arnaud : 14 voix	– M. CHAPEAU Guillaume : 14 voix – M. ROUSSEAUX Benjamin : 14 voix – M. YGER Charlotte : 14 voix

- M. JOURDAN Kevin ; M. BOURREE Jean-Michel et M. GASNIER Arnaud ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires.
- M. CHAPEAU Guillaume ; M. ROUSSEAUX Benjamin et Mme YGER Charlotte ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants.

Pour extrait conforme, le 31/03/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL